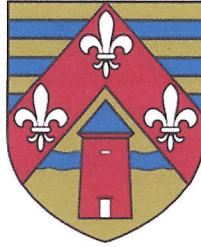


Weiler-la-Tour, le 15 janvier 2024



## Avis au public

### Publication de règlements communaux

Le règlement taxe concernant les taxes à percevoir aux cimetières de la commune de Weiler-la-Tour a été adopté par le Conseil communal en sa séance du 13 décembre 2023.

Le règlement de circulation en question devient obligatoire trois jours francs après la date de la publication mentionnée en haut de page.

La délibération y relative est à la disposition du public à la maison communale où il peut en être pris copie sans déplacement pendant les heures d'ouverture au public.

Pour le Collège des bourgmestre et échevins,

le Bourgmestre,

le Secrétaire communal,

Vincent Reding

Dirk Wezenberg

